

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Floranid® N31 31-0-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax : -

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463
Schweiz/Suisse/Svizerra: Tox Info Suisse
Telefon: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

2.3 Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais
N- engrais contient: N,N'-(2-Methylpropyliden)-bis-urea, urea.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
N,N''-(isobutylidène)diurée	6104-30-9 228-055-8 01-2119457269-28-XXXX		<= 100

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais, secours médical.
Après inhalation de produits de décomposition:
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).
Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable
Jet d'eau à grand débit
Eviter toute formation de poussière.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 100 °C. Produits de décomposition thermal: Isobutyraldehyd

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Ventiler la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des informations sur la sécurité de manipulation, voir la section 7., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les particules finement dispersées forment des mélanges explosifs avec l'air. Éviter la formation d'aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fu Tenir à l'écart des matières combustibles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

Classe d'explosibilité de poussière : Valeur Kst >0 à 200 bar m s-1

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Stocker à l'écart d'autres produits. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de toute contamination. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagréation).

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 11, Solides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
---------------------	--------------------	--------------------	--------------------------------	--------

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floramid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

N,N''-(isobutylidène)diurée	Travailleurs	Contact avec la peau	effet systémique	37,5 mg/m3
Remarques:	Exposition continue			
	Travailleurs	Inhalation	effet systémique	66,12 mg/m3
Remarques:	Exposition continue			
	Consommateurs	Contact avec la peau	effet systémique	18,75 mg/m3
Remarques:	Exposition continue			
	Consommateurs	Inhalation	effet systémique	16,31 mg/m3
Remarques:	Exposition continue			
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique	9,375 mg/m3
Remarques:	Exposition continue			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
N,N''-(isobutylidène)diurée	Eau douce	0,5 mg/l
	Eau de mer	0,05 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,76 mg/l
	Sédiment marin	0,176 mg/l
	Sol	10,7 mg/l
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	640 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: granuleux
Couleur	: blanc
Odeur	: très faible
pH	: env. 6,5, Concentration: 100 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: 205 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: pas facilement inflammable(s)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 700 kg/m ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: 2 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -0,903 Méthode: OCDE ligne directrice 107
Température d'auto-inflammabilité	: > 140 °C
Température de décomposition	: env. 100 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

thermique. Une décomposition thermique est possible au-dessus de la température indiquée.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés explosives : Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion. Energie minimale d'inflammation W_{min} 63 mJ < W_{min} < 152mJ (@ humidité 2,0 % ; @ distribution granulométrique médiane 25 μ m)

Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Classe d'explosibilité de poussière : Valeur Kst >0 à 200 bar m s-1

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.
Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.
Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Isobutyraldehyd

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10.000 mg/kg

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10.000 mg/kg
Remarques: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Espèce: Souris

Méthode: OECD Guideline 429

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

Cancérogénicité

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Effets sur la fertilité

:

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus

:

Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floramid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

Toxicité pour les poissons	: (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: CL50 Méthode: Directive 92/69/CEE, C.1, Toxicité aiguë chez le poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna): 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 84/449/CEE, C.2
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les bactéries	: EC0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): env. 640 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: boue activée Méthode: Donnée non disponible

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna): env. 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 84/449/CEE, C.2
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les bactéries	: EC0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): env. 640 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.
Elimination physico-chimique	: réduction du COD env. 85 % Remarques: Eliminable en station d'épuration.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Biodégradabilité : Remarques: Ce produit est miscible à l'eau et facilement biodégradable dans l'eau et dans le sol. On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides., La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

Composants:

N,N''-(isobutylidène)diurée:

Evaluation : Remarques: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|---|
| Produit | : Vérifier la réutilisation en agriculture.
Contacter le fabricant. |
| Emballages contaminés | : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale;
ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat. |

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Groupe de séparation de : : (-)
matières

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Classe de contamination de : WGK 1 pollue faiblement l'eau
l'eau (Allemagne)

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Floranid® N31 31-0-0

Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage,

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Floranid® N31 31-0-0



Version: 2.11

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 29.03.2016

Date de révision:

18.08.2023

transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR